

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, à Kinnear's Mills,
le mercredi 12 décembre 2011 à 20 h**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry et Michelle Pageau, Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau , James Allan et Vincent Blais.

La directrice générale, M^{me} Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h, le maire souhaite la bienvenue.

2011-189 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance.

2011-190 LECTURE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Il est résolu à l'unanimité que le budget de la municipalité de Kinnear's Mills pour l'année 2012, lequel se lit comme suit, soit adopté :

REVENUS :

Taxes	564 020
Autres revenus	6 550
Transferts	126 080
Affectations des résultats	0
TOTAL REVENUS	717 650

DÉPENSES :

Administration générale	213 285
Sécurité publique	84 862
Transport routier	307 179
Hygiène du milieu	32 012
Santé et Bien-être	4 000
Aménagement et urbanisme	31 443
Loisirs et culture	21 233
Frais de financement	6 400
Autres activités financières	17 246
TOTAL DÉPENSES	717 650

Tel que stipulé à l'article 957 du code municipal, un document explicatif sera distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

**2011-191 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 444 « RÈGLEMENT
D'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2012 »**

Il est résolu à l'unanimité que le règlement numéro 444, intitulé « Règlement d'imposition de taxes pour l'année 2012 » soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean-Guy Pageau : diminution de la taxe pour le service de police.

2011-192 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h .

Paul Vachon, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière